



Questions concernant l'ouverture d'une boutique de t-shirts

Par **guiche200**, le **10/01/2011** à **20:08**

Bonjour,

Je desire ouvrir une boutique de T-shirts en ligne, le client aura la possibilité d'en choisir la personnalisation.

J'ai besoin de vos lumières sur différents points:

- 1- Si un client me demande de lui imprimer par exemple une photo de Polnaref, dois-je payer qqchose à Polnaref? Si c'est une caricature de Polnaref, est-ce pareil?
- 2- Si je décide de lancer ma propre ligne de T-shirt, et que je dessine une tulipe, dois-je poser un brevet pour ne pas qu'on recopie ma tulipe qui aura du succès?
- 3- et enfin ai-je le droit d'utiliser des phrases célèbres comme "je ne suis pas un héros" de Balavoine, ou "dur dur d'être un bébé de Jordi?

Merci à tous d'avoir pris le temps de me lire et peut-être même de répondre